



MOI(S) SANS TABAC 2019

Rencontre régionale 1

27 06 2019

Marion Sylvain
marion.sylvain@cres-paca.org

Table des matières

Introduction.....	2
Rappel des éléments généraux de la campagne.....	2
Présentation d'éléments complémentaires d'évaluation 2018, au niveau régional	2
Points sur le Fonds de lutte contre les addictions.....	3
Point sur les projets soutenus par l'ARS dans le cadre du Moi(s) sans tabac	4
Projet Tabado	4
Lieux sans tabac.....	4
Cabinet Mazars.....	4
Travail d'harmonisation des appels à projets Moi(s) sans tabac	4
Point d'actualités.....	4
Dernières données chiffrées	4
E-santé et tabac.....	5
Cigarette électronique.....	5
Intervention de l'assurance maladie	5
Derniers résultats Moi(s) sans tabac	6
Premiers éléments de la campagne alcool « Repère »	7
Campagne Moi(s) sans tabac au niveau national.....	7
Campagne Moi(s) sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur	8
Présentation du déploiement en région	8
Rappel des missions du CRES	8
Point sur les travaux menés auprès de populations spécifiques	8
Plan de communication en PACA	9
Les outils de communication du CRES.....	10
L'importance de la remontée d'information.....	10
Dispositif de terrain : Villages Moi(s) sans tabac.....	10
Offre d'accompagnement par les CoDES	10
Présentation du dispositif de commandes d'outils 2019.....	11
1. Commandes hors format.....	11
2. Commandes sur le site partenaires.....	11
3. Mise à jour des outils 2019.....	11
4. Création d'outils	11
Temps d'échanges.....	11
Contenu du dossier participant.....	12

Introduction

Rappel des éléments généraux de la campagne

Cres

Rappel de l'organisation de la campagne pour les nouveaux partenaires présents :

- Une des mesures du **Programme national de réduction du tabagisme 2014/2019**, aux côtés des mesures telles que le paquet neutre ou la hausse régulière du prix du tabac.
- Principe : inciter les fumeurs à abandonner la cigarette en novembre, durant un mois, un mois étant le temps nécessaire pour que disparaissent les symptômes du sevrage, ce qui multiplie par 5 les chances d'arrêt définitif.
- Concept inspiré du dispositif anglais Stoptober, un événement **positif et collectif**, une opération non culpabilisante, non stigmatisante, un **défi collectif** proposé aux fumeurs, qui s'appuie sur l'esprit d'équipe et le soutien par les non-fumeurs.

Moi(s) sans tabac présente deux volets : de la communication et du terrain, avec **une campagne médiatique nationale** menée par Santé publique France et des actions de prévention de proximité dans les régions, pour aller au-devant des fumeurs sur leurs lieux de vie.

Comme l'a rappelé François Bourdillon, ancien directeur général de Santé publique France, qui vient de quitter ses fonctions, Moi(s) sans tabac est un « *événement majeur d'incitation au sevrage et de dénormalisation du tabac* ».

Cette année encore la campagne sera organisée **en deux temps forts** :

- **En octobre** : temps de **communication et de recrutement** des fumeurs pour qu'ils participent à la campagne
- **En novembre** : temps de la mise en place des actions, individuelles ou collectives, pour **accompagner et soutenir** la motivation des fumeurs

En complément, il y a aussi en septembre un temps de mobilisation des professionnels de santé, pour les informer en amont et les inciter à relayer la campagne, et la 1^{ère} semaine de décembre qui est la clôture de l'opération.

L'organisation en région est la même depuis la 1^{ère} édition en 2016, l'ARS PACA pilote le dispositif, et le CRES a le rôle d'ambassadeur pour mobiliser un réseau de partenaires. Le CRES a été nommé par Santé publique France.

L'édition 2018 de Moi(s) sans tabac a été un succès en termes de nombre d'inscrits (+54% de plus qu'en 2017) et de mémorisation de la campagne.

Présentation d'éléments complémentaires d'évaluation 2018, au niveau régional

[Diaporama](#)

Rappel de l'importance de certains publics cibles, au niveau national et régional :

- Personnes en situation de précarité
- Personnes sous-main de justice
- Femmes
- Jeunes
- Salariés

En complément des éléments présentés à la réunion de bilan de 2018, il apparaît important de noter les points suivants :

- Chaque année, de nouveaux partenaires ou acteurs se mobilisent : en 2018, 96 nouveaux participants.
- La qualité et la diversité des actions sont en constante évolution. En effet, de simples actions de communication en 2016 deviennent des actions plus approfondies et de plus grande ampleur en 2018. La région se saisit donc de plus en plus de la campagne et de ses outils.
- De nombreux partenaires déploient des actions mais n'en informent pas forcément le Cres. Pour y remédier, il est proposé une saisie en ligne directement par les acteurs et partenaires de terrain cf. partie « La remontée d'information », page 9.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, 17.937 fumeurs se sont inscrits dans le Moi(s) sans tabac, soit une augmentation de 57% par rapport à 2017. Pour rappel, s'inscrire à Moi(s) sans tabac signifie que la personne s'est manifestée sur l'un des services suivants : 3989, site, application. Le nombre d'inscrits ne reflète donc pas l'ensemble des fumeurs qui est entré dans une démarche d'arrêt.

Points sur le Fonds de lutte contre les addictions

Au niveau national : Dans le cadre du fonds de lutte contre les addictions, un appel à projets est lancé afin de soutenir des actions à caractère national portées par des acteurs de la société civile. Il est ouvert jusqu'au 16 septembre 2019.

L'objectif est d'appuyer des projets nationaux qui ont vocation à :

- ▶ améliorer l'information et la compréhension, notamment de la population générale ou de publics spécifiques, des élus et des relais d'opinion, sur l'impact et les dangers de la consommation des substances psychoactives (en particulier le tabac, l'alcool et le cannabis) et sur les bénéfices liés à l'arrêt ou à la réduction des consommations ;
- ▶ déconstruire les stratégies commerciales et marketing des industries du tabac, de l'alcool et/ou du cannabis ;
- ▶ favoriser la débanalisation du tabac, de l'alcool et du cannabis dans la société, notamment chez les jeunes ;
- ▶ favoriser l'implication des usagers ou anciens usagers eux-mêmes (jeunes, pairs aidants ou patients experts, femmes enceintes, etc.) notamment dans les projets d'arrêt, de réduction des risques et/ou de plaidoyer ;
- ▶ permettre d'outiller et de soutenir les pratiques des professionnels de santé et du secteur socio-éducatif en matière de prévention des consommations à risque de substances psychoactives ou de réduction des risques.

Cet appel à projets s'adresse à des **associations, des groupements d'associations** œuvrant dans les champs de la lutte contre le tabac et les conduites addictives, de la prévention et de la promotion de la santé, de la lutte contre la précarité, à des associations de patients, d'usagers et de consommateurs, à des sociétés savantes et de professionnels de santé.

Les porteurs de projets doivent être à but non lucratif et n'avoir aucun lien avec l'industrie du tabac (article 5.3 de la convention cadre pour la lutte antitabac de l'Organisation mondiale de la santé) ou les opérateurs des filières d'offre de l'alcool ou du cannabis.

[Télécharger les éléments de l'appel à projets](#)

Au niveau régional :

L'ARS déploiera un appel à projets régional pour la mise en place de projets de proximité.

Point sur les projets soutenus par l'ARS dans le cadre du Moi(s) sans tabac

L'Agence régionale de santé PACA a soutenu 15 projets mis en place par 13 partenaires de la région.

Projet Tabado

Le centre hospitalier de Nice a déposé une demande de financement pour la mise en place de ce projet.

Plus d'informations [ici](#).

Lieux sans tabac

Information sur le site du Respadd : [ici](#)

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le diaporama du Cabinet Mazars présentant l'expérimentation au centre hospitalier de Cannes à partir de la diapositive : [télécharger le diaporama](#)

Cabinet Mazars

Le cabinet Mazars, nommé par l'ARS, a pour mission d'accompagner les acteurs de la région dans leur réponse à l'appel à projets Fonds de lutte contre les addictions et dans la mise en œuvre.

Contact : Agathe Gros, manager agathe.gros@mazars.fr

Travail d'harmonisation des appels à projets Moi(s) sans tabac

Suite à une réflexion menée entre l'ARS, la CPAM et le CRES, il est envisagé l'harmonisation des appels à projets pour soutien financier d'actions Moi(s) sans tabac pour l'édition 2020, en termes de dates et de contenus.

Point d'actualités

Dernières données chiffrées

[Diaporama](#)

La cellule régionale Santé publique France de la région PACA Corse a présenté les dernières actualités tabac à partir du BEH Tabac du 31 mai 2019.

E-santé et tabac

L'association Avenir santé a présenté 2 de ses actions phares sur les addictions, après avoir fait un point sur les dernières données de e-santé et addiction à partir du rapport « [E-santé et addictions - addictions : la révolution de l'e-santé pour la prévention, le diagnostic et la prise en charge](#) », Jean-Pierre THIERRY, Conseiller e-Santé du Fonds Actions Addictions et Michel REYNAUD, Président du Fonds Actions Addictions.

1. Présentation du Flash Alcoolator

[Diaporama](#)

Ce dispositif est une veille numérique.

2. Présentation du compte Instagram Polette_ciaolacigarette

[Diaporama](#)

Cigarette électronique

La clinique Saint Barnabé a présenté sa structure ainsi que les services proposés pour accompagner la personne dans le sevrage tabagique. Suite à cela, elle a présenté les différentes méthodes d'arrêt et évoqué la cigarette électronique.

[Diaporama](#)

Informations complémentaires :

- La démarche Lieu sans tabac est en réflexion à la clinique, avec les patients.
- Les patients ne viennent généralement pas pour leur addiction au tabac.
- Il est possible de rencontrer des situations de sevrage de la cigarette électronique.
- Les réseaux tels que le Diccad 13 ou le Resad 84 peuvent prendre en charge les TSN le temps de l'ouverture des droits de la personne ; il faut néanmoins qu'il y ait un travail social en cours.

Intervention de l'assurance maladie

[Diaporama](#)

16 projets ont été proposés au niveau national, dont un à portée régionale.

Un point est fait sur les remboursements de traitements de substitution nicotinique :

Depuis le 1^{er} janvier 2019 le forfait d'aide au sevrage tabagique de 150€/an/assuré n'existe plus

➤ Seuls les substituts nicotiniques inscrits sur la liste des spécialités pharmaceutiques sont pris en charge par l'AM

➤ Ces traitements sont remboursés à 65% par l'Assurance maladie sur prescription

➤ Plus de modalités particulières de prescription et non soumis à un plafonnement annuel

➤ Résultats :

- Homogénéisation des prix sur tout le territoire
- De nombreuses références de substituts nicotiniques (patchs, gommes, comprimés, pastilles) => liste sur ameli.fr

- Forte augmentation depuis 2016 (2017 => 40 000 bénéficiaires d'un remboursement de TNS ; 2018 => 130 000 bénéficiaires)

Derniers résultats Moi(s) sans tabac

Le diaporama présentant la campagne Moi(s) sans tabac 2019, les résultats des évaluations ainsi que les éléments d'évaluation de la campagne alcool Repère est le même : [Diaporama](#).

- Efficacité 2016
 - La première édition de Mois sans tabac a permis de déclencher des tentatives d'arrêt du tabac, qui pour certaines se prolongent au-delà d'une période de 30 jours
 - Relation dose-effet entre fréquence d'exposition à la campagne et tentatives d'arrêt (TA) : en faveur d'une relation causale
 - Impact sur les TA observé dans cette analyse indirecte (OR=1,3) cohérent avec l'estimation basée sur les déclarations des répondants (380 000 TA / 2 millions = hausse de 20-25%). Ne tient pas compte des changements de normes à plus long terme
 - Les résultats de cette étude ne montrent pas de différence d'impact global selon le niveau socio-économique

Analyses à venir : suivi à 1 an des répondants au Baromètre de Santé publique France 2017 ayant fait une TA pendant *Mois sans tabac* 2016

- Date de terrain : 7 février au 19 juillet 2018
 - Nombre de répondants : N=571
 - Taux de réponse : 68%
 - Publication octobre 2019
- Post test auprès des professionnels de santé

EN CONCLUSION



Rappel : bilan grand public

Bilan global positif appréciant :

- Le principe de défi collectif
- Une démarche bienveillante
- Une multiplicité d'outils

Volonté d'une **meilleure communication sur les éléments du dispositif**

Et d'une **plus grande cohérence** dans la stratégie de communication

Bilan assez critique des professionnels de santé :

- **Sentiment d'exclusion** : très peu informés et impliqués
- **Mais sans pour autant être dans une démarche pro-active**
- Et sur fond de **critiques des institutions** (pour les MG en particulier)

Des attentes de la part des professionnels de santé :

- Être informé directement en amont : comment ?
- Avoir un rôle défini voire plus important dans le dispositif / être formé, besoin de valorisation
- Avoir des preuves de l'efficacité de l'opération : éléments qualitatifs et quantitatifs

⇒ **Repenser la stratégie de communication auprès des professionnels de santé** 46

Premiers éléments de la campagne alcool « Repère »

Le diaporama présentant la campagne Moi(s) sans tabac 2019, les résultats des évaluations ainsi que les éléments d'évaluation de la campagne alcool Repère est le même : [Diaporama](#).

Suite à la publication en mai 2017 des 10 nouvelles recommandations dont l'une porte sur les « nouveaux repères de consommations », Santé publique France a déployé une campagne de communication pour diffuser les messages suivants :

« Si vous consommez de l'alcool, il est recommandé pour limiter les risques pour votre santé au cours de votre vie :

- De ne pas consommer plus de 10 verres standard par semaine et pas plus de 2 verres standard par jour,
- D'avoir des jours dans la semaine sans consommation

➤ Pour votre santé, maximum 2 verres par jour, et pas tous les jours. »

Les objectifs spécifiques sont :

- Améliorer les connaissances de la population sur les risques à moyen et long terme associés aux consommations d'alcool (les risques d'accidents de la route, de violences, ou ceux associés à la dépendance à l'alcool étant eux déjà connus) ;
 - Faire connaître les repères de consommation à moindre risque.
- **A plus long terme : changer les comportements**
 - Réduire les consommations d'alcool
 - Faire évoluer les pratiques des professionnels de santé vers le repérage précoce et l'intervention brève

Conclusion de l'évaluation :

Un bilan très positif de la campagne !

- Des scores (plus) élevés de reconnaissance, d'appréciation, de compréhension / mémorisation des principaux messages...
- Pour le grand public (dont la cible principale) mais aussi pour les professionnels de santé

Perspectives :

- En attente des résultats de l'étude « d'efficacité »
- 2^{ème} étape : un accompagnement vers le changement de comportement : réduction des consommations

Campagne Moi(s) sans tabac au niveau national

Le diaporama présentant la campagne Moi(s) sans tabac 2019, les résultats des évaluations ainsi que les éléments d'évaluation de la campagne alcool Repères est le même : [Diaporama](#).

Points spécifiques :

Affichages dans les lieux de santé :

- Pharmacies, CHU, centres hospitaliers et cliniques, maisons de santé

- Affichages, vidéos
- Possibilité pour tout partenaire de demander les vidéos de 20 à 30 secondes présentant la campagne, pour une diffusion lors de son action.

Dispositif gares

- Possibilité pour tout partenaire de demander les vidéos de 10 secondes présentant la campagne, pour une diffusion dans la gare, si non sélectionnée par Santé publique France.

Réseaux sociaux

Les groupes Facebook Moi(s) sans tabac sont maintenant ouverts toute l'année. En région PACA, une tabacologue accompagne les personnes sur les mois d'octobre et novembre sur le groupe « Les habitants de Provence-Alpes-Côte d'Azur @MoisSansTabac ».

Réouverture en septembre du site à l'intention des professionnels : <https://partenaires-mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>

Campagne Moi(s) sans tabac en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Présentation du déploiement en région

Diaporama

Rappel des missions du CRES

Point sur les travaux menés auprès de populations spécifiques

Personnes en situation de précarité

- Travailler sur l'environnement : professionnels, structures, entourage, meilleur accès aux ressources
- Permettre un accompagnement au-delà du Moi(s) sans tabac
- Travailler sur les comportements et adapter les outils
- Permettre une prise en charge globale

Milieu pénitentiaire

- Rappeler la loi dans les établissements
- Travailler sur l'accès des personnes à des moyens, une prise en charge et un environnement facilitant
- Permettre la promotion du Moi(s) sans tabac avec des outils adaptés et notamment une ligne téléphonique spécifique

Jeunes

- Adapter les outils
- Renforcer les partenariats avec les structures vers lesquels les jeunes peuvent être orientés
- Différentes propositions d'actions : éducation par les pairs, inclure les non-fumeurs, travailler sur les représentations, le sentiment d'invincibilité... des jeunes
- Permettre un accompagnement au-delà du Moi(s) sans tabac
- Travailler sur les autres produits

Entreprise

- Impliquer la médecine du travail
- Convaincre la direction
- Travailler sur les demandes et besoins des salariés
- Travailler sur la littératie des outils
- Former les personnes concernées
- Permettre un accompagnement au-delà du Moi(s) sans tabac
- Etudier la question du budget

Plan de communication en PACA

Le Cres a questionné les participants afin d'enrichir la base des partenaires. Voici les éléments qui en sont ressortis :

Personnes sous-main de justice

- SPIP Service de probation : 1 par département
 - CSAPA de prison
 - UCSA USMP
1. Jeunes
 - SIUMPPS
 - Centres sociaux
 - ASV
 - Foyers accueil des jeunes placés
 - MECS
 - Foyers jeunes travailleurs
 - Missions locales
 - Ecoles de la 2^{ème} chance
 - BI PIJ
 - Etablissements agricoles (via le Ministère de l'agriculture)
 - CFA
 2. Personnes en situation de précarité
 - Pensions de famille
 - CHRS
 - Structures d'insertion
 - RSA et médecine du RSA
 - Collectif précarité : prendre contact avec les ASV
 - Maisons des solidarités
 - OFII (office français de l'immigration et de l'intégration)
 - Annuaire de l'action sociale
 - PASS
 - Service à la protection des majeurs, service mandataire
 3. Femmes
 - Centres maternelles, CD (mineurs)
 - Secteurs familles des centres sociaux
 - CAF

- Chambre des métiers : coiffeurs
 - CAMS
 - MSA
 - CCAS service social, jeunesse...
4. Milieu du travail
- Communiquer auprès des médecins du travail
 - Privilégier la communication auprès des directions de ressources humaines
 - Ne pas s'orienter exclusivement vers les CHSCT

Les outils de communication du CRES

L'importance de la remontée d'information

1. En amont du Moi(s) sans tabac et pendant, via [la fiche action](#)

1. A la demande de Santé publique, remontée d'information au cours de campagne
2. Pour communiquer sur le Facebook, le twitter ou autre, promotion de vos actions
3. Relais dans les départements
4. Mise en lien des différents partenaires pour actions de plus grande envergure
5. Pour les commandes d'outils

2. Après, en évaluation

1. Evaluation du déploiement en région, Oscars via « [Soumettre une action](#) »

Dispositif de terrain : Villages Moi(s) sans tabac

Deux villages sont prévus en 2019 : l'un à Nice et l'autre à Port-de-Bouc.

Le terme « fanzone » ne sera plus utilisé en 2019.

Offre d'accompagnement par les CoDES

Relais dans les départements : CoDES

- Séances d'information au Moi(s) sans tabac (1/2 journée)
- Formation à l'entretien motivationnel, tabac (2 jours)
- Formation à la prescription des traitements de substitutions nicotiques (1/2 à 1 journée)
- Missions d'accompagnement méthodologique, conseil méthodologique

Contacts :

CoDES 04	jrechard@codes04.org
CoDES 05	alexandre.nozzi@codes05.org
CoDES 06	cpatuano@codes06.org
CoDES 13	documentation@codeps13.org direction@codeps13.org
CoDES 83	anais.perrier@codes83.org l.elfezzazi@codes83.org
Département	

[Télécharger la programmation \(susceptible d'être modifiée\)](#)

Présentation du dispositif de commandes d'outils 2019

[Diaporama](#)

1. Commandes hors format

Tableau Excel à renvoyer : [Télécharger le tableau Excel](#)

à marion.sylvain@cres-paca.org

Consignes :

- Renvoyer avant le 6 septembre pour réception fin septembre
- Renvoyer avant le 20 septembre pour réception mi-octobre
- Pas de commande sur l'adresse de Santé publique France
- Commandes de gros volumes
- Rupture de stocks possibles
- Choix bornés

2. Commandes sur le site partenaires

- Commande unique
- Ouverture fin septembre
- Outils téléchargeables

3. Mise à jour des outils 2019

- Brochure « Arrêter de fumer sans prendre du poids » : actualisation avec les nouvelles recommandations PNNS
- Actualisation du prix des paquets
- Actualisation des informations concernant les remboursements de traitements de substitution nicotinique

4. Création d'outils

Vous pouvez créer vos propres outils en utilisant la charte graphique Moi(s) sans tabac.

Pour demander la charte graphique, renvoyer la [lettre d'engagement](#) à l'adresse marion.sylvain@cres-paca.org.

Temps d'échanges

La communauté de pratiques sur Talkspirit est très appréciée, et a été qualifiée de « vraie veille sanitaire ».

Santé croisée informe de la mise en place de deux soirées à l'intention des soignants les 24/09 et 14/11.

Le Dicadd 13 précise l'importance d'orientation vers un spécialiste si une personne est poly consommatrice : vers un CSAPA ou vers la plateforme de coordination.

L'Armée du salut met en avant la difficulté rencontrée avec les personnes en souffrance psychique. Comment faire avec ces résidents qui souhaitent arrêter de fumer ?

- Il est proposé de travailler avec les CSAPA.

Le CIAS Pays de Martigues précise que sa mission de relais est une réelle occasion de regrouper les partenaires, favoriser le lien et donc travailler sur le réseau.

L'ANPAA 13 interpelle sur le fait que le Moi(s) sans tabac est un réel révélateur de produits chez les personnes.

La parole a été donnée à la salle pour échanger sur les points qu'ils souhaitaient aborder lors de groupes de travail qui seront proposés à leur intention en 2019. Les échanges ont montré deux tendances :

- Faire connaître le réseau
- Echanges de pratiques et apports de connaissances. ex : faire connaître les substitutions ou méthodes d'arrêt

Contenu du dossier participant

[Bibliographie faite par le DICAdd13](#)

- Sitographie
- Données d'observation
- E-santé
- E-marketing
- E-cigarette

[Bilan Moi\(s\) sans tabac 2018](#)

[Bilan des travaux menés sur Moi\(s\) sans tabac auprès de populations spécifiques](#)